

**Sujet :** [INTERNET] enquête public "PARC EOLIEN DE SAINT-SULPICE"

**De :** Jeanne Lion <jeanne.lion@yahoo.fr>

**Date :** 23/12/2021 12:32

**Pour :** "pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr" <pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr>

Monsieur le Préfet,

Je vote contre le projet d'implantation d'éoliennes à Saint Sulpice les Feuilles.

Les éléments de l'étude paysagère montrent combien ce projet va dévaster ce paysage aujourd'hui préservé.

Pourquoi détruire ce paysage ? Comment espérer encore développer le tourisme et l'implantation des citadins retraités ou actifs en le massacrant. La photo du lac de Mondon est assez édifiante : qui viendra en vacances au bord d'un lac couronné d'une barre d'éolienne ?

En ce qui concerne la préservation du patrimoine bâti, les études de covisibilité avec les monuments protégés sont manquantes, incomplètes ou trompeuses. les covisibilités avec la Forteresses de Brosse, l'église de Beaulieu, Saint-Benoit du Sault, la Maison-forte de la Grange Missée, Les grands Chézeaux....sont largement à revoir.

Il est très clair que les ingénieurs qui ont réalisé ce dossier ne connaissent absolument pas cette région et n'ont pas pris ni le temps de la découvrir ni même celui d'inventorier le patrimoine protégé de la zone touchée.

En ce qui concerne l'Histoire : le caractère de frontière historique entre l'Aquitaine et la France, la langue d'Oc et la langue d'Oïl et les pays de gabelles et les pays rédimés ; les nombreuses batailles de la Guerre de Cent Ans qui ont eu lieu autour du Coury; le rôle des Pot, l'une des plus anciennes famille de France ou du Duc de Puylaurens sont totalement occultés alors qu'ils sont un patrimoine si riche.

A l'heure où la France renoue avec son patrimoine historique et architectural, où les dangers de l'éolien sont connus de tous, où le nucléaire devrait redémarrer et où même le Président de la République invite à ne pas défigurer le paysage avec les éoliennes, il n'est plus pertinent de lancer un tel projet.

Relançons la filière bois qui fut l'une des richesses de notre région.

Maitrisons notre consommation en arrêtant d'équiper les hameaux de lampadaires et de mettre des panneaux électrifiés à chaque coin de rue ou d'administration.

Rendons nos territoires attractifs pour que les citadins aient envie de s'y installer et d'y créer de la valeur.

Espérant vous avoir convaincu, je vous prie d'agréer Monsieur le Préfet, l'expression de mon profond respect.

Jeanne Lion  
La Grange Missée  
36310 Chaillac